

COMPTE-RENDU REUNION DU Bureau et Comité DU 1^{er} octobre2020

MAISON DES ASSOCIATIONS MOUILLELONGUE (14h00)

Salle 111

Présents : Daniel CHANAT-Gérard BRIE-Denyse DROY-Micheline BZINKIEWICZ-Micheline LAMALLE-Josette BRIE-Ginette LOURY-Anne-Marie LAGRANGE-Nicole BROSSAIS-Martine PILLOT-Hugues CHARBONNIER

Absents et excusés : Denise BLONDEAU– Jean-Louis CHAUDRON – Isabelle COROT- -Suzanne et Gérard DEMANGEOT.

Du fait de la crise sanitaire actuelle, c'est la première réunion en séance plénière du comité depuis le 30 janvier 2020.

1 – Point adhésions :

Point fait après la séance d'inscriptions de ce jour :

278 adhérents dont 207 femmes et 71 hommes

Nous comptons 9 enfants et 20 nouveaux adhérents.

A titre de comparaison, nous étions **295 adhérents à la même époque en 2019**

Dans le contexte sanitaire actuel, c'est une bonne surprise.

2- Point financier

La situation est conforme aux prévisions, la réduction sur coût des ré adhésions ayant été provisionnée.

Il convient de signaler que l'achat des produits « sanitaires » Gel (hydroalcoolique, lingettes...) représente actuellement 250 €

3 – Point rentrée avec la crise sanitaire.

Cette rentrée sur fond de reprise de crise sanitaire a fait l'objet de réflexions menées depuis fin Août pour aboutir à l'élaboration d'un protocole sanitaire évolutif en fonction d'éventuelles décisions.

L'objet de ce protocole est de permettre à chacun de connaître et respecter les règles et les consignes demandées, afin que chaque adhérent puisse se consacrer à la pratique de ses activités avec un maximum de sécurité.

1^{ère} étape : Rappel des gestes barrière : (lettre aux adhérents rentrée 2020-2021 « Août 2020 »).

- Port du masque obligatoire pour accéder aux activités. Ils peuvent être retirés le temps de la pratique de l'activité ; c'est une possibilité mais pas une obligation.
- Mise à disposition de gel hydroalcoolique et lingettes pour nettoyer, les poignées de portes...
- Respect des distanciations physiques (plus de poignées de mains, d'embrassades, et de conversations « rapprochées »)

2^{ème} étape : Adapter ces consignes à nos différentes activités et lieux de pratique. « 1^{ère} quinzaine de septembre ».

Pour les activités extérieures :

---- Randonnées pédestres :(Article mis en ligne sur le site le 13 septembre).

Plus d'embrassades ni de poignées de mains.

Les lieux de rendez-vous sont donnés au point de départ des randonnées.
(Le Co voiturage peut se faire à l'initiative de chacun ; le port du masque est recommandé à l'intérieur du véhicule).

°Pour chaque randonnée, la liste des participants sera établie.

°Au point de départ des randonnées, chaque participant doit porter le masque.

°Pendant la randonnée, le masque peut être retiré. A chaque pause (une ou deux) veillez à garder la distanciation nécessaire (être au minimum à 1 m de son voisin). Pendant la pause on peut remettre le masque.

°Le rythme de marche des randonneurs permet une distanciation naturelle ; tout le monde marche à son allure, le serre file est là pour permettre à l'ensemble des participants de rentrer en sécurité.

°Au retour, mêmes prérogatives, port du masque...

Pour les activités en salles :

La demande a été faite aux participants pratiquant une activité au sol (gym, yoga) d'avoir un tapis personnel et lavable. (Article mis en ligne sur le site le 4 septembre)

Il a fallu se renseigner sur la superficie des différentes salles utilisées, s'assurer des moyens de ventilation, des hauteurs, prendre l'avis des animateurs pour trouver le bon étalonnage de 4 m2 par personne. Ce travail a été terminé le 24 septembre, avec l'officialisation et la diffusion aux animateurs de la capacité maximum retenue pour les différentes salles à savoir :

Salle de danse de Torcy	25 personnes
Salle de danse du Breuil	25 personnes
Salle de sport de l'escale	20 personnes
Salle de gym des Acacias	30 personnes
Salle des arcades	20 personnes
Salle de musculation des Riaux	20 personnes
Préau de l'école Charles de Gaulle	40 personnes

Si le nombre de personnes est supérieur à la capacité de la salle, il peut y avoir 3 possibilités.

- Prévoir un cours supplémentaire (possibilité réduite car la disponibilité des salles est très limitée)
Un cours supplémentaire a pu se faire au préau Charles de Gaulle (renforcement musculaire pour réduire la fréquentation du cours du mercredi soir à Torcy).
- Scinder le cours en deux groupes (activité démarrée à la salle des Acacias sur le cours du lundi matin à 9h30)
- Se répartir sur les cours qui ne sont pas complets.

A la suite de ce travail, une fiche a été donnée aux animateurs pour rappeler les règles auxquelles l'adhérent doit se soumettre, ainsi que les consignes que l'animateur doit respecter et faire respecter, avec notamment l'émargement des présents à chaque activité, (traçabilité).

L'activité tennis se déroulant dans des grands espaces avec un nombre réduit de participants, les gestes barrière suffisent.

Pour les activités Piscine et prévention des chutes Les consignes à appliquer sont celles prévues par nos organisations accueillantes.

Règles à tenir en cas de positivité ou suspicion au virus :

Les personnes infectées par ce virus, doivent immédiatement se mettre en retrait de l'activité, et se signaler auprès de l'animateur, qui en informera le président.

Tous les participants de l'activité impactée sont avertis, pour se surveiller, se faire tester...

L'activité est stoppée pendant 8 jours, à l'issue de cette semaine, un point est fait pour savoir si on peut reprendre ou non.

Si plusieurs cas sont signalés au sein de la même activité, on adoptera les mêmes attitudes énumérées plus haut ; le président prendra contact avec L'A.R.S. pour connaître la suite à donner.

Il va de soi que le bon fonctionnement repose sur la sincérité et l'honnêteté de chacun à jouer le jeu de la transparence.

4 Point sur les activités et diverses réunions annulées reportées depuis le début de la crise sanitaire.

- Les réunions de fonctionnement de l'association ont été annulées

(Réunions comité, journée beignets, réunion des animateurs, réunion de présentation du budget sport, réunion d'attribution des salles. Participation à Creusot Vacances Jeunes annulée).

Les activités arrêtées depuis le 16 mars, ont repris timidement en extérieur mi-juin, afin de terminer l'année sur une note positive. Il faut signaler la belle initiative de Jérôme et Julien qui ont développé un site pour proposer de la gym en ligne.

Pour les sorties pleine nature, le week-end à Eygurande a été annulé ; il sera remplacé en 2021 par un Week-end à « PARENT » dans le Puy de Dôme (pas très loin de CLERMONT FERRAND le 29 et 30 mai 2021).

La journée « bus » se fera à partir de CHAMBOLLE MUSIGNY le 27 avril 2021

Le séjour Bretagne a été reporté en 2021 du 3 au 10 juillet 2021

Le séjour 2022 est prévu à Laguiole.

5 Préparation de l'AG Lors de cette AG il y aura l'élection du nouveau comité.

Avec la crise sanitaire, la tenue de cette AG devra être adaptée aux règles en cours : ce moment de partage et de convivialité ne pourra pas se tenir dans les conditions habituelles.

Nous pouvons retarder au maximum de 3 mois cette AG, mais rien ne permet de dire que ça ira mieux ! donc la proposition est de faire une AG à huis clos, proposition adoptée à l'unanimité.

Quels sont les modalités à mettre en œuvre pour que ce huis clos puisse se dérouler :

Nous avons envoyé en même temps que les documents de rentrée la convocation à l'AG ; donc, il suffit d'adresser aux adhérents un courrier électronique et un courrier postal pour ceux qui n'ont pas internet, pour les informer que cette AG se déroulera à huis clos. Il faudra laisser le temps aux personnes désireuses de poser des questions ou de consulter les différents documents. Elles pourront le faire par le biais d'une permanence qui se fera à notre **bureau N° 201 (deuxième étage) de la maison des associations Mouillelongue.**

Ces permanences seront les 5-6 et 9 novembre de 17 à 18h30.

Il conviendra d'avoir un maximum de procuration pour ne pas bloquer le déroulement de cette AG

Les élections du comité.

Ne se représentent pas :

Denise BLONDEAU

Jean-Louis CHAUDRON

Liste soumise au vote (actualisée au 1^{er} octobre 2020):

BRIE Gérard

BRIE Josette

BROSSAIS Nicole

BZINKIEWICZ Micheline

CHANAT Daniel **coopté en mars 2018**

CHARBONNIER Hugues

COROT Isabelle **cooptée en mars 2017**

DEMANGEOT Gérard

DEMANGEOT Suzanne

DROY Denyse

LAGRANGE Anne-Marie

LAMALLE Micheline

LOURY Ginette

PILLOT Martine

CHARBONNIER Françoise **candidate**

CONTASSOT Agnès **candidate**

LEGER Gilles **candidat**

Ce qui porterait un comité à **17** personnes contre **16** actuellement.

6 – Agenda

Agenda restreint du fait de cette reprise « sur la pointe des pieds »

°Retrait du dossier subvention pour une remise fin novembre.

°Formation marche nordique pour Gilles et Patrick le samedi 26 septembre (formation prévue au printemps mais reportée)

°Formation à Chalon samedi 3 octobre sport pour tous (3 participantes de l'A.C.A.P.S).

°Participation à la journée des associations le samedi 19 septembre

7 Divers.

°Reprévoit-on une fête champêtre aux Bizots ? Le chalet n'est pas disponible en mai et juin (réservé en priorité aux Bizotins). -

°Démarrage 2020 : les travaux d'été salle des acacias ont été générateurs de perturbations pour la reprise. L'étagère dans notre local a disparu ; il a fallu se débattre pour en récupérer une autre ; la démonter et la remonter dans notre local (Merci Martine, Françoise et Roger), comme si cela ne suffisait pas, on a découvert que le système de clés pour entrer a changé (validation et attribution de nouvelles toujours en cours, depuis le 16 septembre ...)

-Comme annoncé précédemment, arrêt des cours pour Roger BERTHIER et Roger LAMALLE, remplacés par Daniel et Patrick (Patrick qui cherche un suppléant ; celui que l'on avait trouvé a des ennuis de santé). Merci à eux pour leur investissement.

La séance est levée à 16h Prochaine réunion du comité le jeudi 12 novembre 2020 à 14h00

(La salle sera précisée avec l'ordre du jour)